



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## *Le resto part en brioche !*

Une **qualité** de moins en moins constante, une **fréquentation en baisse**, des **prix en augmentation** régulière, ...

Lors de la présentation des comptes du CE en séance du mois de juin dernier, les élus **CFDT** ont posé des questions concernant le restaurant d'entreprise, notamment sur la baisse importante du nombre de repas servis en 2015 versus 2014 ainsi que sur les hausses tarifaires.

Puisque le contrat initial signé en 2011 (lorsque la **CFDT** avait la gestion du CE) n'aurait pas évolué, nous avons donc demandé et obtenu le tableau des **tarifs révisés** en avril 2016 encore en vigueur à ce jour.

Nous constatons de **nombreux écarts** entre les **prix théoriques et pratiqués** : de 10 à 65 centimes de différence ! Sans compter les récentes « nouveautés », inexistantes dans le contrat que nous avons signé, de créer par exemple : 4 prix au dessert bar et 2 prix pour l'assiette de légume seul !

Qui gère ? Qui négocie ? Qui contrôle ? La question reste posée mais pour nous, c'est de la **responsabilité des gestionnaires actuels** du CE.

La **CFDT** qui détenait la présidence de la commission restaurant n'a pu agir sur ces sujets. Le **président** allant même jusqu'à **démissionner** en janvier 2016 **lassé d'être régulièrement recadré** sur le rôle de cette commission : « vous n'êtes pas là pour parler des tarifs et encore moins du contrat ». Cependant, depuis son départ, la commission aurait validé des modifications tarifaires ?!

Nous ne comprenons pas pourquoi le **contrat n'est pas suivi** et aussi peu contrôlé ? Nous demandons aux gestionnaires du CE de **réagir**, il en va de l'intérêt de tous, y compris des **salariés du restaurant**, car l'effectif actuel à notre service ne pourrait être maintenu indéfiniment si la fréquentation devait continuer sur cette pente dangereuse.

Nous tenons à notre restaurant d'entreprise ainsi qu'à ses salariés, alors **réagissons vite !**